

06 la culture _____ _____ et les arts au coeur de l'école _____

⇒ Les arts et la culture sont primordiaux pour développer le goût du beau, la créativité, la connaissance et la confiance en soi.

→ LA RENTRÉE EN MUSIQUE

Cette rentrée marque la 3^e édition de la rentrée en musique, moment musical organisé dans toutes les écoles, les collèges et les lycées afin d'accueillir les nouveaux élèves et de commencer l'année avec la joie que procure la musique.



Rentrée en musique au collège Eichel - Diemeringen (2018)

→ LA PRATIQUE MUSICALE DANS L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

L'académie de Strasbourg développe la pratique artistique musicale pour tous les élèves dans le cadre de l'enseignement de la musique ainsi que dans le cadre des chorales. Tous les professeurs de collège sont formés au chant choral et ont dans leur mission d'animer une chorale dans leur établissement. Des classes à horaires aménagés à l'école primaire et au collège dispensent un enseignement renforcé en musique, danse ou théâtre pour des élèves volontaires et motivés.

Des chorales dans 100% des collèges publics et 95% des collèges privés sous contrat

Dans l'académie de Strasbourg, depuis la rentrée 2018, la chorale est devenue au collège le support d'un enseignement facultatif. Elle fait l'objet d'un projet annuel avec restitution et d'une évaluation inscrite au bulletin scolaire des élèves.

↗ LES CHORALES DANS L'ACADÉMIE

173 CHORALES dans les établissements publics et privés sous contrat du 2^d degré

146 collèges publics (100%)

12 lycées

446 CHORALES dans le 1^{er} degré

+ DE 5400 COLLÉGIENS CHANTENT (6,3% de la population scolaire de l'académie de Strasbourg, soit 0,1point au dessus de la moyenne nationale).

Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) du 1er degré au 2d degré

Ce dispositif développé en partenariat avec la Philharmonie de Paris vise une démocratisation de la pratique et culture musicale ; ces orchestres accueillent des enfants d'écoles de l'éducation prioritaire. L'académie de Strasbourg a fait le choix d'être partenaire à part entière en permettant que les séances se déroulent à 50% sur le temps scolaire.

Avec la Ville de Mulhouse et l'Éducation nationale : en 2018, création d'un orchestre impliquant 121 enfants de CE2. Ces derniers sont répartis dans 7 écoles mulhousiennes dont 6 sont en réseau d'éducation prioritaire (Koechlin, Stintzi, Haut-Poirier (hors REP), Thérèse, Drouot, Matisse, Wagner).

Avec la ville de Strasbourg, un orchestre de jeunes Demos impliquant 118 enfants scolarisés en classe de CM1 dans l'une des 8 écoles primaires participent au projet DEMOS de Strasbourg : école élémentaire de la Meinau (REP+), école élémentaire Jean- Baptiste Schwilgué (REP), école élémentaire Léonard de Vinci (REP+), école élémentaire Marguerite Perey (REP), école élémentaire Gliesberg (REP+), école élémentaire des Romains (REP), école élémentaire Ampère (QPV), école élémentaire Albert Le Grand.

À Mulhouse, pour cette rentrée 2019, la poursuite du dispositif Demos est proposée au collège : les écoliers de Mulhouse issus du Demos/école ont désormais la possibilité de poursuivre au collège le geste instrumental collectif et individuel installé en primaire.

5 collèges mulhousiens sur les 7 impliqués dans le dispositif Demos accueilleront à la rentrée une soixantaine d'élèves de 6^e. Ces derniers recevront une éducation musicale renforcée au collège, amplifiée par des cours instrumentaux individuels et collectifs au conservatoire, en partenariat avec la ville de Mulhouse.



DEMOS DANS L'ACADÉMIE

STRASBOURG

118 élèves de CM1
8 écoles

MULHOUSE

121 élèves de CE2
7 écoles
5 collèges



DES DISPOSITIFS VARIÉS POUR UNE PRATIQUE ARTISTIQUE OUVERTE À TOUS

Afin que tous les élèves accèdent à un enseignement artistique au cours de son parcours scolaire, l'académie de Strasbourg développe de nombreux dispositifs :

- **des enseignements artistiques** : arts visuels et éducation musicale à l'école, arts plastiques et l'éducation musicale au collège ;
- les enseignements d'exploration «Création et activités artistiques» et les enseignements facultatifs et de spécialité «Arts» au lycée.
- **des actions éducatives** proposées aux élèves volontaires : classes à projets artistique et culturel, ateliers artistiques, résidences d'artistes, volet culturel de l'accompagnement éducatif.
- **des classes à horaires aménagés** à l'école primaire et au collège dispensant un enseignement renforcé en musique, danse ou théâtre pour des élèves volontaires et motivés.
- **des projets soutenus par le groupement d'intérêt public –Action culturelle en milieu scolaire d'Alsace (GIP-ACMISA)** qui touchent chaque année 35 000 élèves de l'académie dans les 1^{er} et 2^d degrés, en partenariat avec les structures culturelles du territoire. 12 résidences d'artistes en milieu scolaire dans les écoles, collèges et lycées de l'académie pour plus de 7500 élèves.



L'ÉCOLE MOBILISÉE EN FAVEUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE

L'académie de Strasbourg poursuit son action en faveur de la pratique de la lecture personnelle et du développement du goût et du plaisir de lire et l'accès aux livres.



Silence on lit ! 20 minutes de lecture quotidienne
(école élémentaire Charles-Adolphe Wurtz -
Cronembourg)



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

8 écoles (4 dans le Bas-Rhin, 4 dans le Haut-Rhin)
4 collèges (2 dans le Bas-Rhin, 2 dans le Haut-Rhin)

ÉTABLISSEMENTS À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE (CHAD)

1 école (Bas-Rhin)
1 collège (Bas-Rhin)

ÉTABLISSEMENTS À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE (CHAT)

2 collèges (1 Bas-Rhin, 1 Haut-Rhin)

ÉTABLISSEMENT À HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS PLASTIQUES (CHAAP)

1 collège (Haut-Rhin)